

COUR D'APPEL DE PARIS



TRIBUNAL JUDICIAIRE DE MEAUX

ACTIVITÉ **2022**

INTRODUCTION

Tout au long de cette année 2022, le tribunal de Meaux a répondu à la demande de Justice d'un ressort en expansion continue dans le contexte difficile d'effectifs sous contrainte. Tous les magistrats, les fonctionnaires et les personnels contractuels de la juridiction sont pleinement mobilisés dans cette œuvre de Justice.

Grâce aux renforts alloués par la Cour d'appel, le tribunal correctionnel a pu enfin juger des affaires importantes restées en souffrance depuis plusieurs années. Le tribunal correctionnel juge maintenant dans des délais raisonnables des affaires instruites par les juges d'instruction, redonnant ainsi tout son sens à la Justice.

Le maintien, à moyens constants, d'une audience supplémentaire de comparution immédiate a permis de diminuer notablement la durée des audiences correctionnelles, qui avait pu être exceptionnellement tardive.

Pour mieux accompagner les publics les plus fragiles, dans le cadre de son projet de juridiction, le tribunal s'est pleinement mobilisé avec tous ses partenaires publics et associatifs, pour mieux combattre les violences conjugales et mieux accompagner les victimes. Cette année, la juridiction a encore renforcé ses efforts pour mieux informer les victimes et mieux les accompagner. Un protocole sur l'information des victimes a été finalisé cet été.

La lutte contre la prostitution des mineurs est une autre priorité. La politique de poursuite des auteurs est fermement engagée et la juridiction a accentué sa mobilisation pour mieux prendre en charge les victimes mineures.

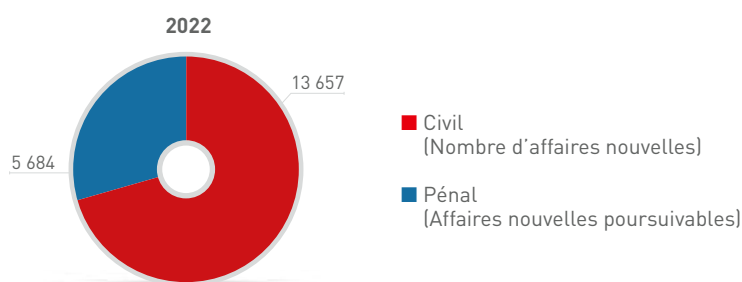
Enfin, la juridiction s'est mobilisée avec les services hospitaliers du grand est francilien pour mettre en œuvre la réforme de l'isolement et de la contention.

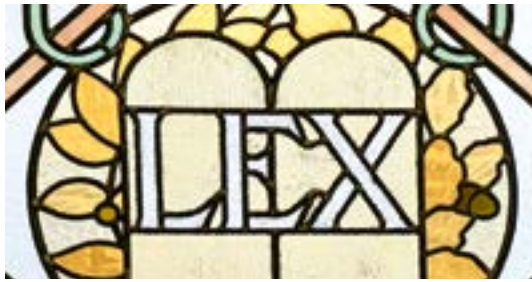
L'année 2022 est également porteuse d'avenir pour l'installation immobilière de la juridiction. Le service d'accueil unique du justiciable bénéficie d'une installation plus conforme à la qualité de l'accueil, qui a fait l'objet d'une attention spécifique cette année. Le projet d'extension et de rénovation du Palais a connu de nouvelles étapes et la juridiction participe activement, avec l'agence pour l'immobilier de la Justice et l'équipe d'architectes de l'Atelier du Pont à la définition du futur Palais de Justice. En 2023, le tribunal verra la rénovation des services d'accueil unique du justiciable du tribunal de proximité de Lagny-sur-Marne.

Tous les acteurs du tribunal et en particulier sa dyarchie, renouvelée par l'installation, en septembre 2022 du procureur, poursuivront en 2023, les actions engagées en 2022 grâce à la mobilisation et l'engagement de l'ensemble des magistrats et fonctionnaires de la juridiction, et au soutien constant de l'ensemble de nos partenaires.

Les chefs de juridiction

RÉPARTITION ACTIVITÉ CIVILE / ACTIVITÉ PÉNALE

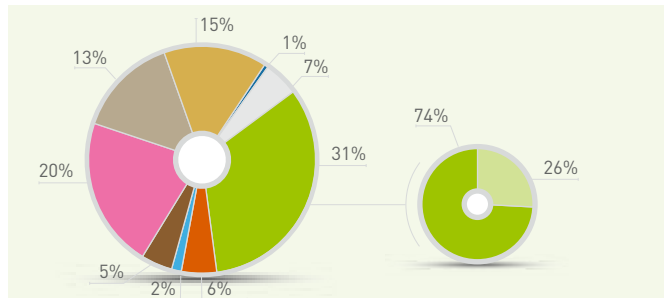
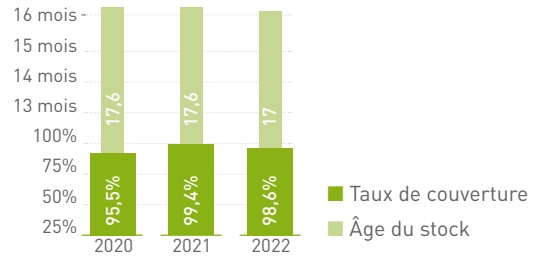
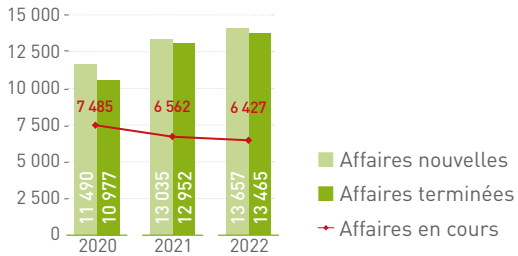




ACTIVITÉ CIVILE



SERVICE CIVIL

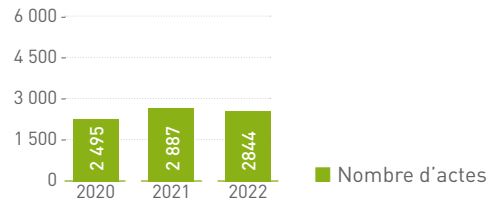


Structure du contentieux civil

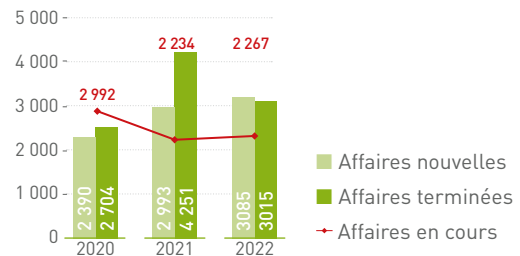
Affaires nouvelles 2022 (À compter du 1^{er} janvier 2022)

- Référés et requêtes
- Contentieux civil général
- Affaires familiales
- Exécution
- Indemnisation du préjudice corporel
- Tutelles mineurs
- Juge des libertés et de la détention civil
- Étrangers
- Hospitalisation sous contrainte
- Contentieux social
- Autres

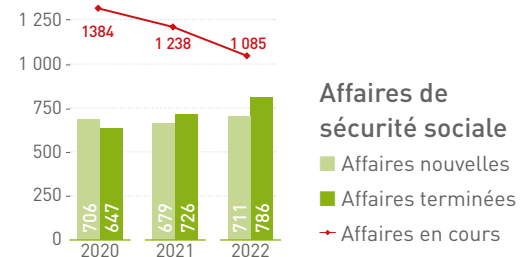
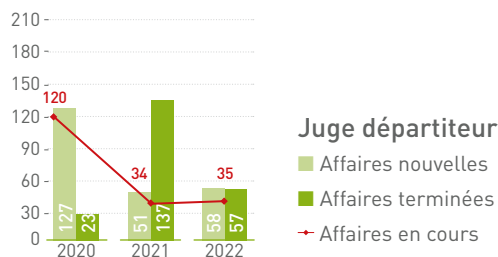
Actes de greffe



AFFAIRES FAMILIALES



AFFAIRES SOCIALES



JUSTICE CIVILE DE PROXIMITÉ

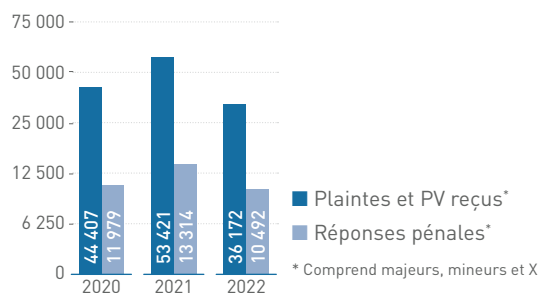
Décisions rendues

	Référés	Affaires civiles	Nationalité	Surendettement	Tutelles Décisions rendues	Tutelles Nbre de mesures en cours	Injonctions de payer	Saisie des rémunérations
2022	550	2 496	925	356	2 474	5 410	2 940	2 667
2021	690	2 848	1 043	344	2 818	5 527	3 466	2 674
2020	576	2 634	722	294	2 492	5 506	3 138	2 582

ACTIVITÉ PÉNALE



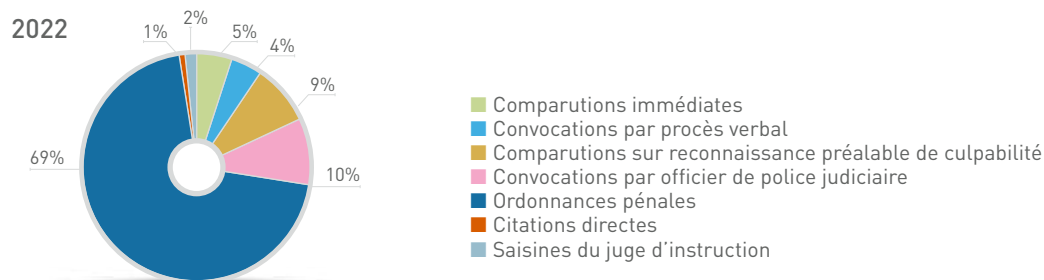
SERVICE PÉNAL



POURSUITE DES MAJEURS

	Plaintes et PV reçus	Affaires poursuivables	Procédures alternatives aux poursuites	Taux de réponse pénale
2022	33 168	11 791	4 110	80,71%
2021	42 425	15 875	5 655	74,29%
2020	31 668	14 179	5 010	77,66%

MODALITÉS DES POURSUITES



ACTIVITÉ PÉNALE DU SIÈGE

Décisions rendues

	Tribunal correctionnel	Tribunal de police
2022	6 137	5 606
2021	7 987	3 007
2020	6 358	5 388

Instruction

	Ouverture d'information	Fin d'information
2022	169	200
2021	124	159
2020	134	141

Application des peines

	Milieu ouvert	Statuant sur la détention
2022	939	5 594
2021	895	4 117
2020	681	4 361

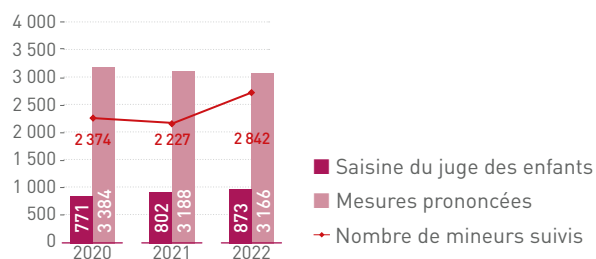
Juge des libertés et de la détention - Pénal

	Décisions rendues	Dont détention provisoire
2022	2 163	612
2021	2 023	570
2020	2 307	536

JUSTICE DES MINEURS



ASSISTANCE ÉDUCATIVE



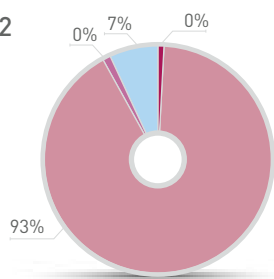
Mineurs non-accompagnés

	Mesures ouvertes
2022	58
2021	120
2020	237

ACTIVITÉ PÉNALE

	Plaintes et PV reçus	Affaires poursuivables	Procédures alternatives aux poursuites	Taux de réponse pénale
2022	1 500	1 104	698	88,41%
2021	2 090	1 890	1 237	80,48%
2020	1 684	1 390	860	88,13%

2022



Répartition des poursuites

- Requêtes pénales
- Convocation par officier de police judiciaire
- Comparution à brefs délais
- Saisines du juge d'instruction

Activité pénale du siège - Décisions rendues

	Juge des enfants	Tribunal pour enfants
2022	261	205
2021	358	362
2020	160	255

Juges des enfants

	Décisions d'application des peines
2022	56
2021	34
2020	50

ACCÈS AU DROIT & AIDE JURIDICTIONNELLE



Maisons de justice et du droit Points d'accès au droit	Nombre d'unités	Nombre de personnes accueillies ou renseignées
Maison de justice et du droit	3	26 804
Service d'accueil unique du justiciable	2	31 255

Aide juridictionnelle	Nombre de décisions juridictionnelles	Délai de traitement avant première décision
2022	5 709	90
2021	9 970	36
2020	9 425	33

EFFECTIFS



	Effectif théorique	Effectif réel (ETPE)
Magistrats du siège	48	47
Magistrats du parquet	20	19
Fonctionnaires tribunal judiciaire	162	152
Fonctionnaires tribunaux de proximité	16	11
	Nombre	
Avocats	197	
Conciliateurs	15	